



Tourisme

Les filetières locales mises à contribution pour le futur musée du Filet de la Perrière



Incivilités & Cybermenace

Les élus et les agents sensibilisés aux risques



SPORT :
Le triathlon
des écoles, une
3^{ème} édition
réussie !

**Le nouveau gymnase à Val-au-Perche.
Un équipement de compétition !**





Durant cette année 2023, plusieurs projets structurants amorcés il y a quelques années ont atteint leur concrétisation. Ainsi, la consolidation de l'attractivité de notre territoire et le renforcement de nos équipements publics ont été favorisés par des réalisations telles que l'école publique de Bellême, le gymnase de Val-au-Perche, le bâtiment relais pour l'entreprise Evidence Environnement à Igé, la crèche des P'tits Loups à Val-au-Perche, et le musée du Filet à la Perrière (commune déléguée de Belforêt-en-Perche).

Comme cela s'est observé pour de nombreuses autres collectivités, les travaux liés à ces réalisations ont toutefois été émaillés par diverses complications, notamment des retards dans l'exécution des travaux, des problèmes d'approvisionnement, et des imprévus de dernière minute.

Ces défis ont mis les équipes, agents, partenaires et utilisateurs à rude épreuve.

Malgré cela, grâce au professionnalisme de tous, aux efforts et à la persévérance des agents et des élus de la communauté de communes, ces travaux sont enfin achevés et chacun de vous peut bénéficier de ces nouvelles structures et de ces nouveaux équipements.

De nouvelles perspectives sont à venir, le 4ème site du pôle de santé à Saint-Germain-de-la-Coudre est déjà lancé, viendront ensuite, la réhabilitation complète de

l'école André Barbet du Theil-sur-Huisne (commune déléguée de Val-au-Perche) et la rénovation énergétique de la piscine de Ceton. Cette nouvelle édition du mag' de la communauté de communes s'est enrichie, cette année, de quatre pages supplémentaires pour vous informer au mieux des actualités du territoire.

Mobilité, santé, enfance et jeunesse, développement économique et touristique sont, entre autres, des compétences communautaires que nous nous devons d'exercer et de prioriser pour donner un nouvel élan à notre territoire et tenter de résoudre les problèmes liés à la ruralité.

Pour cette raison, je vous encourage à explorer les nombreux articles qui traitent en détail ces sujets. Pour mettre en oeuvre toutes ces missions, je peux compter sur la mobilisation des délégués communautaires et sur le dynamisme et le travail des agents de la collectivité, je les remercie vivement.

Alors que les fêtes approchent, apportant avec elles des moments de bonheur et de quiétude, j'ai une pensée pour toutes les personnes qui souffrent de maladie ou d'isolement. Je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de prospérité.

Que 2024 puisse nous apporter la paix, la tranquillité, la sérénité et la réussite de tous nos projets. Très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Isabelle THIERRY
Présidente de la CdC des
Collines du Perche Normand

Contrat Local de Santé, des actions concrètes pour le territoire.

Les élus de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand font de la santé une priorité dans leurs actions. Cela s'est traduit par le déploiement de plusieurs antennes d'un pôle de santé ambulatoire sur le territoire à Ceton, Val-au-Perche et Bellême et le démarrage de la construction d'un nouveau site à Saint-Germain-de-la-Coudre.

La CdC des Collines du Perche Normand poursuit sans relâche sa recherche active de professionnels de santé pour le territoire: pour cela, elle a missionné deux cabinets de recrutement. Cette persévérance devrait permettre de nouvelles installations prochainement.



Réalisation en cours du pôle de santé de St-Germain-de-la-Coudre



Marc SIMON, Coordinateur du Contrat Local de Santé

En parallèle, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand, avec l'ensemble des acteurs de la santé, souhaite améliorer la santé des habitants au sens large. Elle a décidé de s'associer avec l'Agence Régionale de Santé de Normandie (ARS) pour mettre en place son Contrat Local de Santé. Levier d'action transversal dans la lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé, il s'appuie sur les dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires pour déployer les mesures répondant au mieux aux besoins identifiés de la population du territoire en matière de santé.



Le préalable indispensable à la concrétisation du Contrat Local de Santé est la réalisation d'un diagnostic local. Celui-ci a pour objectif d'évaluer les besoins des habitants du territoire, en tenant compte de ses caractéristiques sociales, de les mettre en corrélation avec l'offre de soins disponible et d'identifier les dynamiques à instaurer.

Pour mener à bien ce grand projet et mettre en place ces actions, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand, a recruté en février Marc Simon, son coordinateur du Contrat Local de Santé dont le poste est financé à 75 % par l'ARS. Marc Simon a pour mission de mettre en place le Contrat Local de Santé, pour cela, il doit réaliser le diagnostic, grâce à la réalisation et au suivi de questionnaires, ainsi qu'à la mise en place de réunions de concertation. Afin de comprendre les attentes et les besoins de la population, des structures et des professionnels de santé, une grande enquête de santé a été lancée en fin d'année.

Elle a été largement plébiscitée, les nombreuses réponses ont permis de faire un premier état des lieux. Dans un second temps, des réunions publiques seront organisées afin que la population vienne prendre part aux débats. Le résultat de ces échanges et le travail en lien avec les élus, les partenaires et les praticiens, permettront de mettre en place des actions concrètes sur notre territoire.

L'autre volet important de la mission du coordinateur est de créer du lien entre les professionnels des pôles de santé et d'accompagner l'installation de nouveaux professionnels.

Retour du Dr Patricia Montes Romero et du Dr de Gaulle

Patricia Montes Romero a repris ses consultations, après son congé maternité, au sein du pôle de santé de Val-au-Perche depuis le lundi 18 septembre. Durant son absence Jacques de Gaulle a assuré une continuité de soins pour nos habitants à raison de 2 jours par semaine par l'intermédiaire du Médicobus61.

Le Dr de Gaulle a souhaité poursuivre son action et repris à partir du 10 octobre (pour quelques séances) les consultations le mercredi uniquement. La prise de rendez-vous se fait toujours par le Médicobus® au 06 24 79 59 44.

La Communauté de Communes remercie chaleureusement le Dr de Gaulle pour son nouvel engagement au service de notre population.



Préparer et construire ensemble la mobilité de demain

Augmentation des coûts, difficultés croissantes de déplacements, pas ou peu d'alternatives au véhicule individuel dans les territoires ruraux, enjeux énergétiques et environnementaux, la mobilité est au cœur des préoccupations de beaucoup de nos concitoyens.

La Communauté de Communes des Collines du Perche Normand a, depuis juillet 2021 intégré la compétence mobilité. Avec cette nouvelle prérogative, elle entend répondre aux besoins de mobilité et proposer une offre de déplacements en adéquation avec les besoins des habitants.

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) la CdC des Collines du Perche Normand a mandaté le cabinet d'étude ITEM spécialisé en mobilité, afin de mener un diagnostic précis de son territoire. Les objectifs sont multiples pour l'intercommunalité: faciliter l'accès aux services publics, mettre en adéquation l'offre de transport collectif à la demande et le transport collectif de la région, permettre les déploiements de solutions alternatives, telles que le covoiturage, les mobilités douces et les mobilités innovantes, développer l'attractivité et répondre aux enjeux de transition écologique.

Un des volets de cette analyse fut la consultation de la population. Au printemps dernier, la CdC a lancé une grande enquête citoyenne sur l'ensemble de son territoire.

Le questionnaire a remporté un franc succès et les réponses ont été nombreuses. Les résultats ont permis d'identifier les difficultés, les attentes, les besoins et les pratiques quotidiennes des habitants des 16 communes qui composent l'intercommunalité. Ces données précieuses sont venues alimenter et compléter l'enquête du cabinet ITEM.

Le diagnostic global du territoire a notamment mis en lumière plusieurs points dont :

- > la situation géographique singulière du territoire: il est situé aux confins de la Région Normandie et fait figure de trait d'union entre les régions Pays de la Loire et Centre Val de Loire;
- > l'organisation tripartite de l'offre de transports collectifs (offre de bus et TER);
- > la ligne ferroviaire Paris-Le Mans structurante pour le territoire de la CdC;
- > une offre de transports en commun pas ou peu identifiée;
- > les flux de déplacements intra et extraterritoriaux, ainsi que leurs motifs (professionnels, achats, médicaux, scolaires, culturels, sports et loisirs);
- > la prédominance de l'utilisation de la voiture, mais un souhait des répondants pour le développement de modes de transports collectifs, covoiturage et aménagement de voies cyclables.



Sur la base de ce diagnostic, à l'automne 2023, trois ateliers ont été proposés à la population dans le but de réfléchir et de construire ensemble la mobilité de demain.

Actifs, jeunes, retraités, familles, personnes âgées, les participants aux profils et besoins différents et complémentaires, ont été invités à formaliser les enjeux, définir les grands objectifs, proposer des scénarios et des pistes d'actions.

À l'issue des trois réunions, au cours du premier trimestre 2024, les grandes orientations qui émergeront des groupes de travail, vont être analysées, afin de préconiser des mesures à mettre en œuvre. Cette dernière phase viendra clôturer l'élaboration du PDMS, le Plan de Mobilité Simplifié et déterminera la stratégie globale de mobilité de la CdC des Collines du Perche Normand pour les années à venir.

Ce grand projet mobilité est financé à 80% par les fonds LEADER (Liaison Entre Action de Développement et l'Économie Rurale) et avec l'appui de la Région Normandie et du Pays du Perche Ornaix.



Les ateliers participatifs ont réuni élus, partenaires et habitants pour réfléchir ensemble à la mobilité de demain.

Une classe de CM1-CM2 de l'école André Barbet du Theil-sur-Huisne à Val-au-Perche découvre le projet Mobilité



Marion Brethereau dans la classe de CM1-CM2 de Mathilde Naudon

En mai 2023, dans le cadre d'un projet pédagogique initié par l'institutrice Mathilde Naudon de l'école André Barbet du Theil-sur-Huisne à Val-au-Perche, Marion Brethereau, la cheffe de projet Mobilité de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand a répondu à l'invitation de l'enseignante pour présenter son parcours, son métier et le projet mobilité sur le territoire aux élèves de sa classe de CM1-CM2.

En préambule, Marion Brethereau a parlé de son intérêt tout particulier dès le plus jeune âge pour l'histoire et la géographie. Puis, elle a ensuite évoqué brièvement son parcours scolaire, ses études de géographie et son Master spécialisé dans le développement local. Un cursus qui lui permet d'élaborer le projet Mobilité de la CdC des Collines du Perche Normand, via trois grandes missions :

- > Gérer le service du transport à la demande,
- > Élaborer le plan de mobilité simplifié (PDMS) de la CdC.
- > Rechercher des modes de transports en commun innovants.

À l'issue de la brève présentation, les enfants très réactifs, ont évoqué leurs expériences personnelles de mobilité. Se rendre à l'école, aller chez le médecin, faire les courses, rendre visite à sa famille ou à ses copains ou bien encore pour les loisirs, sont les multiples raisons de déplacements listées par les élèves.

Certains d'entre eux connaissaient déjà très bien le service de transport à la demande de la CdC. L'un d'eux raconte, « *mon voisin, qui est âgé, habite en campagne, il n'a pas de voiture pour aller faire ses courses. Une voiture vient le chercher, sinon il ne pourrait pas manger* ».

Un second sujet d'échange fut la présentation d'un mode de transport innovant, la navette autonome.

À la question de Marion « *Auriez-vous peur de monter dans un véhicule autonome ?* » le NON l'emporte largement face à quelques réticences sur l'absence de chauffeur et la crainte de piratages. « *Et si on est dedans, que cela nous emmène autre part et pas là où l'on veut aller, on est obligé de rentrer à pied ?* » lança un jeune garçon.

Afin de répondre à la crainte des élèves, Marion explique les nombreux avantages de ce nouveau mode de transport en commun. Pour les enfants les plus enthousiastes, les questions fusent : « *comment cela fonctionne-t-il, avec du carburant ou électrique ? Peut-on monter à plusieurs ? Il y a une caméra pour conduire ? On peut aller loin avec ?* »

L'écologie et la préservation de la planète sont des sujets de préoccupation pour beaucoup d'enfants de la classe, « *c'est plus écologique et économique* » commenta l'un d'eux.

L'objectif premier de cette visite fut de faire travailler les élèves sur un questionnaire sur leurs modes de déplacements. L'enseignante a rappelé aux écoliers le but de l'exercice : « *Participer à ce travail, permet de comprendre les besoins et les difficultés en matière de mobilité, afin que Marion puisse ensuite trouver des solutions pour l'ensemble des habitants.* » a précisé Madame Mathilde Naudon.

Lors d'un second rendez-vous, les réponses des élèves analysées par Marion, ont été présentées à l'ensemble de la classe. Cela a offert aux enfants l'opportunité de travailler les fractions, les divisions et les pourcentages pour exprimer les résultats.

Dans les retours sur les avantages et les inconvénients des différents types de mode de déplacement, la marche à pied fut plébiscitée pour se rendre à l'école, car « *On prend l'air et on est avec ses copains* », « *Ce n'est pas polluant* », mais « *C'est fatigant* » tout comme le vélo.

Le bus scolaire fut lui aussi apprécié pour son caractère convivial et moins polluant. Enfin, la voiture a été reconnue pour sa rapidité, mais les élèves ont souligné en majorité son caractère polluant et bruyant.

Dans la dernière phase du projet pédagogique, les élèves ont mené leur propre enquête. Il s'agissait pour la classe d'élaborer un questionnaire, de recueillir les réponses et de les analyser. Les résultats furent présentés à Marion, en juin avant les grandes vacances.

« *Nous nous réjouissons de cette collaboration inédite avec le corps enseignant.* » a indiqué Guy Suzanne, vice-président Scolaire-Périscolaire. « *L'enthousiasme exprimé par nos enfants nous apporte une motivation supplémentaire pour poursuivre nos projets* » a ajouté Amale El Khaleli, vice-Présidente Mobilité.

Nouveau gymnase à Val-au-Perche



La fin de la réalisation d'un tel chantier est toujours un événement marquant. Après plusieurs mois de travaux, le gymnase du Theil-sur-Huisne à Val-au-Perche a fait peau neuve. Construit en 1981, le bâtiment a nécessité une mise aux normes de grande ampleur, afin de répondre aux normes environnementales en vigueur.

Soucieux d'offrir un équipement sportif en adéquation avec les besoins et le confort des usagers scolaires et des associations, la CdC des Collines du Perche Normand a réalisé un projet qui intègre une extension de 545 m² et accueille un dojo et de nouveaux vestiaires.

A l'occasion du Championnat de l'Orne de Badminton adultes-doubles, les équipes de ce bel événement sportif ont été les toutes premières à fouler le sol de cet équipement flambant neuf le dimanche 26 mars 2023. Elles ont pu ainsi découvrir et apprécier le tout nouveau gymnase réalisé par la CdC des Collines du Perche Normand.

Dans la foulée, les établissements scolaires et les associations du territoire ont pu eux aussi investir les lieux et les petits judokas du Judo Club de Val-au-Perche s'en donnent à cœur joie sur le tatami.



Podium des Championnats de l'Orne de Doubles de badminton pour le club du Badminton Theillois



Les petits judokas du Judo Club de Val-au-Perche



Piscine : préserver à tout prix l'apprentissage de la natation

L'augmentation des coûts de l'énergie a poussé plusieurs municipalités à fermer leurs piscines durant la période hivernale 2022/2023. En conséquence, certains établissements scolaires ont été dans l'impossibilité de réaliser leurs cycles d'apprentissage de la natation. Bien qu'elle fût elle aussi fortement impactée par les hausses, la CdC des Collines du Perche Normand a choisi de maintenir ce service à la population.

Afin de préserver l'enseignement de la nage aux scolaires et de permettre aux habitants de poursuivre leur activité aquagym, elle a fait le choix de réduire ses horaires d'accueil au public. La piscine H2O à Ceton a donc fait figure d'exception l'hiver dernier.

Très investie dans cette discipline sportive, l'équipe de maîtres-nageurs de la communauté de communes a mis en place des stages d'aisance aquatique cet été à la piscine de Bellême.

Afin de lutter activement contre les risques de noyade, Vincent Heurtault a reçu une formation spécialisée de la Fédération Française de Natation; depuis 2022, l'aisance aquatique est un préalable nécessaire avant tout apprentissage formel de la natation.

Au cours de l'été, il a ainsi proposé deux stages pour aider le plus grand nombre à surmonter leur appréhension de l'eau.

Chaque stage, d'une durée de 4 jours proposait une heure de pratique le matin et une le soir.

L'approche est fragmentée en trois paliers : la capacité à entrer, se déplacer et sortir de l'eau ; l'immersion totale et enfin faire un saut, remonter à la surface et se déplacer sur une courte distance. Cette approche a permis aux participants d'apprivoiser l'élément et de progresser tout en laissant le temps à leur esprit d'assimiler la nouvelle expérience, afin de prendre confiance en eux. Ce parcours de formation est intégré à l'éducation scolaire, il permet de suivre l'évolution de l'enfant via une plateforme. Les parents présents ont été conquis par ce dispositif.

Cette expérience sera renouvelée l'été prochain.

Triathlon des écoles, une 3^{ème} édition réussie

La troisième édition du Triathlon des écoles s'est déroulée fin juin dans le parc autour de la piscine intercommunale H2O à Ceton.

Cet événement festif et sportif a clôturé l'année scolaire en beauté et les 211 élèves de 11 classes des écoles primaires d'Igé, Le Gué-de-la-Chaine (Belforêt-en-Perche), Bellême, Ceton, Saint-Hilaire-sur-Erre, Mâle et Le Theil (Val-au-Perche) ont participé à trois épreuves. Les sportifs en herbe ont réalisé pour l'occasion, une nage de 25 m, une course à pied de 525 m et un circuit à vélo de 2 kms pour les CE1/CE2 et de 3 km pour les CM1/CM2, encadrés par plusieurs bénévoles à chaque session.



Nouveauté cette année, lors de ces journées, les élèves ont été tour à tour, participants, chronométreurs, juges et spectateurs.

Ce fut l'opportunité pour eux de vivre l'événement sous tous les angles. Autre activité proposée aux participants lors de cette édition, des épreuves de tir. Les élèves ont été initiés à différentes techniques, la sarbacane, le tir à l'arc et le tir de précision à la carabine laser.

Ce bel événement fédérateur, soutenu par le Conseil Régional et le Comité Olympique Départemental, a couronné de succès l'école de Ceton. La classe CE2-CM1 de Mme Isabelle Coieffey s'est hissée à la première place, suivie à la deuxième place par la classe de CE2-CM2 de M. Antoine Held.

Lors de la remise du prix, les élus, Brigitte Laurent, vice-Présidente en charge des activités sportives, Guy Suzanne, vice-président en charge du scolaires et Françoise Nion, élue communautaire, ont félicité les enfants pour leur implication et leur solidarité dans les différentes épreuves.

Carole Montpellier, conseillère pédagogique EPS au ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, est venue remettre le trophée et les cadeaux offerts par le Département de l'Orne et l'Agence Nationale du Sport. Elle a rappelé l'importance de la pratique sportive pour le développement personnel et a promu les valeurs du sport, la persévérance, l'encouragement et l'engagement au service d'une victoire collective.

Accompagner et soutenir la vie associative



Cérémonie d'inauguration des minibus en présence des élus et des entreprises du territoire

Le territoire des Collines du Perche Normand se distingue tout particulièrement par la richesse de son tissu associatif. Qu'elles soient sportives, artistiques, nature, de loisirs créatifs ou culturelles, les associations participent au dynamisme de la vie locale, en proposant de nombreuses animations pour les petits et pour les grands tout au long de l'année. Afin de les mettre à l'honneur, l'intercommunalité a choisi de reconduire sa « Fête des associations » le 2 septembre. Pour cette nouvelle édition, une trentaine d'associations a répondu présente pour ce grand rendez-vous de la rentrée, organisé simultanément à Bellême et à Val-au-Perche.

Lors de cette journée placée sous le signe de la convivialité, les habitants ont pu aller à la rencontre des participants. Cet événement incontournable de la rentrée a vocation à être pérennisé et proposé chaque année.



Afin de l'enrichir de nouveaux participants et de promouvoir leur présence auprès du public, la CdC des Collines du Perche Normand a accueilli en octobre Laëtitia Ricoult.

Elle est le nouveau contact des associations au sein de la Communauté de Communes. Elle est à votre écoute le lundi de 9h à 13h, le mardi, mercredi et jeudi de 16h à 17h et le vendredi de 14h à 17h. L'une de ses nombreuses missions est notamment de mettre à jour le répertoire des associations locales.

Vous êtes un acteur local déjà bien implanté ou une nouvelle structure ? Faites-vous connaître dès à présent auprès de Laëtitia Ricoult en la contactant par mail sur associations@perchenormand.fr

Enfin, pour compléter leur action en faveur des associations, les élus de la CdC des Collines du Perche Normand ont choisi de mettre à disposition gratuitement deux nouveaux minibus.

Ces deux vans flambant neufs ont été sponsorisés par une quarantaine d'entreprises du territoire. Ils ont intégré la flotte de véhicules de l'intercommunalité. Utilisés en priorité par les services de la CdC dans le cadre de leurs fonctions, ils servent principalement aux animateurs des accueils de loisirs dans leur quotidien avec les enfants et les jeunes du territoire, un équipement très précieux pour le service enfance jeunesse, dont les déplacements sont fréquents tout au long de l'année.

Lors de leur inauguration en présence des élus, des entrepreneurs et des associations, Isabelle Thierry, Présidente de la CdC des Collines du Perche Normand et Brigitte Laurent, vice-Présidente en charge des activités sportives et des associations ont tenu à remercier très chaleureusement les entreprises qui se sont engagées dans ce projet.

« Afin de garantir un maximum de visibilité aux artisans, entreprises et commerçants locaux, qui ont participé au financement de ces véhicules, les élus ont souhaité en faire bénéficier les associations du territoire. En sillonnant les routes, et cela, même au-delà de nos frontières, c'est une belle vitrine pour nos entrepreneurs » indique Isabelle Thierry.

Madame Laurent dans son allocution souligne, « c'est un équipement bienvenu, qui va être très utile à notre jeunesse. En le mettant gracieusement à disposition des associations, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand et nos entreprises accompagnent au quotidien la population dans leur pratique du sport et dans leurs loisirs ».

En-dehors des heures de service, les associations pourront en bénéficier sur simple demande et sous condition du respect du règlement d'utilisation.

Pour cela, elles sont invitées à faire une réservation auprès de l'intercommunalité.

Informations au 02 37 49 63 51 ou sur www.perchenormand.fr/mobilite-transport/reservations-minibus

Retour sur le mois de la parentalité



De la mi-mars à la mi-avril, durant un mois, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand s'est engagée en faveur des familles. Autour de deux événements majeurs, réalisés en partenariat avec la CAF de l'Orne, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Orne (qui ont cofinancé les projets) et Familles rurales du Pays Bellémois, la CdC a proposé un panel d'animations gratuites et diversifiées, pensées pour réunir les petits, les grands enfants et les parents autour de moments partagés.

**La Trop P'tits Party**

Après une pause entre 2020 et 2022, le rendez-vous familial autour de la parentalité a fait son grand retour. La Trop P'tits Party a eu lieu du 18 mars au 1^{er} avril, avec de nombreux événements culturels à destination de la petite enfance.

Cette année, sur la thématique du plaisir de lire, les services de la petite enfance et de la médiathèque ont concocté un programme éclectique avec une animation autour d'un livre géant, des ateliers créatifs enfants-parents, des courts-métrages et un spectacle adaptés de livres pour enfants, des tapis de lecture, une exposition et des rencontres avec Alain Chiche auteur d'albums jeunesse.

En tout, 18 séances qui ont rassemblé un public enthousiaste et conquis par cette nouvelle édition. L'édition 2024 aura lieu du 16 mars au 6 avril autour de l'éveil sensoriel et corporel. Une thématique plébiscitée par les familles qui ont répondu au questionnaire mis en place par l'équipe de la petite-enfance.

Dans la continuité de ce premier événement, d'autres animations ont été organisées dans le cadre du « Bus des familles » du 3 au 15 avril 2023.

Le Bus des familles

Le Bus des familles de l'UDAF de l'Orne a fait deux haltes sur notre territoire.

La première, du 3 au 7 avril à la Maison des Associations de Sérigny à Belforêt-en-Perche puis sur la place de l'église du Theil-sur-Huisne à Val-au-Perche du 11 au 15 avril.

Une nouvelle fois, l'auteur jeunesse Alain Chiche est venu à la rencontre du jeune public et de leurs parents, avec des lectures, une séance d'illustrations en direct et quelques chansons.



Sur la place du Theil-sur-Huisne à Val-au-Perche les familles ont profité d'un moment ludique avec la Médiathèque-ludothèque. Elles ont pu aussi découvrir les multiples bienfaits des lentilles, haricots, pois chiches, pois cassés, soja, en compagnie du Parc Naturel Régional du Perche à l'occasion de l'animation « Savoureuses légumineuses ».

Lecture et découverte à l'EHPAD de Bellême



Favoriser les échanges et stimuler les souvenirs des résidents, voilà l'objectif commun de la Médiathèque des Collines du Perche Normand et des animatrices de l'EHPAD La Rose des Vents de Bellême.

Une fois par mois, Marie-Anne, bibliothécaire et Catherine bénévole, viennent animer pendant une heure une rencontre autour de différentes thématiques: les légendes du Perche, croyances et imaginaires, les menus et recettes de fêtes, la musique, l'école, les jeux et coutumes, les métiers, les arbres et la forêt... lors d'une séance de lecture.

Ce rendez-vous, très apprécié des résidents, est l'occasion pour chacun de rompre avec l'isolement et de partager un moment convivial. «Lors de notre visite, le thème des paysages du Perche a permis à Daniel, Lucette, Geneviève, Micheline et Jacqueline d'évoquer leurs souvenirs du bocage percheron, leur vie, leur village et le travail à la ferme pour certains.» explique Marie-Anne Vaganay. Pour d'autres, la joie simple de feuilleter un bel ouvrage leur permet de s'évader, chaque page devenant un peu une fenêtre ouverte vers l'extérieur.



Marie-Anne Vaganay, agent de la médiathèque au côté des résidents

Patrick Bard rencontre les jeunes lecteurs du collège Yves Montand



Patrick Bard, échange sur le travail d'écriture et son roman avec 2 classes de 3ème du collège Y.Montand du Theil à Val-au-Perche

Patrick Bard, écrivain-voyageur et photojournaliste, est l'une des figures emblématiques du paysage culturel percheron. L'auteur de plusieurs romans et romans jeunesse, dont certaines histoires se déroulent dans le Perche, est venu à la rencontre de ses lecteurs le vendredi 10 mars.

Un premier temps d'échange a eu lieu avec les élèves du collège Yves Montand de Val-au-Perche (Le Theil). Deux classes de 3ème ont participé cette année à l'élection du Prix National « Les Incorruptibles », un Prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée.

L'auteur a présenté son roman « Le secret de Mona » en lice dans la catégorie 3ème/Lycée. Lors de cette rencontre, les jeunes lecteurs ont dialogué avec l'écrivain sur le livre, le sujet et sa façon d'écrire.

Sa visite sur notre territoire s'est poursuivie avec une seconde rencontre à l'occasion d'une soirée spéciale à la médiathèque. Une soirée où l'auteur percheron a eu l'opportunité de partager avec le public des passages de ses romans, d'échanger sur l'écriture et répondre aux nombreuses questions sur ses inspirations.

Portage à domicile, la médiathèque vient chez vous !



Madame Chambily, lectrice assidue et bénéficiaire du portage à domicile

La Médiathèque Intercommunale des Collines du Perche Normand propose un nouveau service de portage à domicile. Une offre qui répond à une demande d'habitants isolés ou éloignés des médiathèques. Ce nouveau service est spécifiquement dédié aux personnes qui se trouvent dans l'impossibilité (temporaire ou permanente) de se déplacer dans les locaux situés à Bellême et Val-au-Perche (Le Theil).

D'abord mis en place à titre expérimental par les bibliothécaires et les bénévoles, il est désormais officiellement proposé sur l'ensemble du territoire de la CdC des Collines du Perche Normand.

Pour bénéficier de ce nouveau service gratuit, un premier rendez-vous téléphonique est fixé afin de présenter la diversité des supports disponibles dans les médiathèques : livres en gros caractères, livres sonores, films, magazines, jeux...

Les possibilités d'emprunt sont identiques à celles des usagers de la structure, à savoir :

10 livres ou magazines / 5CD ou DVD / 2 jeux, les documents sont empruntés pour une durée d'un mois.

Avant chaque passage, un échange avec les agents des médiathèques, permet de définir vos goûts et vos envies, puis vous choisissez les supports que vous souhaitez consulter.

Vous fixez un rendez-vous et les agents ou les bénévoles viennent à votre domicile.

Bon à savoir : il est également possible de faire son choix directement en ligne sur le portail : <https://mediatheque.perchenormand.fr>
Pour tout renseignement complémentaire : 02 37 49 66 36 ou mediatheque.leteuil@perchenormand.fr

« Je lis beaucoup depuis toujours et plus encore depuis la retraite. C'est un passe-temps très agréable. J'aime tout particulièrement les policiers, les récits d'aventures et les sagas familiales. À la médiathèque, elles connaissent bien mes goûts et je ne suis jamais déçue par leur sélection.

Avant, je me rendais à la Médiathèque, mais suite à un petit souci de santé, c'est devenu plus compliqué. Les livres, c'est assez lourd, alors pour moi le portage, c'est idéal. » nous confie Madame Chambily, lectrice assidue depuis plusieurs années, qui utilise ce service depuis presque deux ans.

et aussi



Tout au long de l'année, la Médiathèque-ludothèque Intercommunale des Collines du Perche Normand propose de nombreuses animations pour divertir petits et grands.

En plus des ateliers Mangas, très prisés par nos jeunes, elle a proposé des ateliers pour s'initier à l'origami et aux échecs.

L'incontournable soirée "Ludo-Bonbons", la "Soirée Pyjamas, doudous et histoires du soir" et les "Histoires de Noël" ont remporté comme toujours un franc succès auprès du jeune public et de leurs parents. Les familles sont venues nombreuses partager un moment convivial.

Vous accompagner dans vos démarches



Afin de renforcer l'accès aux services publics de proximité et leur qualité, l'État par sa loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république, a institué des guichets d'accueil où chaque citoyen peut se faire accompagner dans ses démarches. La CdC des Collines du Perche Normand a porté le projet et a ouvert son premier espace en janvier 2017, puis elle a été labellisée en septembre 2020 espace France Services sur la commune de Val-au-Perche. Dans la continuité de cette démarche elle a en juin 2020 ouvert une antenne à Bellême. Labellisés depuis 3 ans, les espaces France Services ont vu leur fréquentation augmenter de façon significative. C'est pourquoi son équipe s'est étoffée, elle compte aujourd'hui 4 agents.

Leurs missions sont :

- > l'accueil, l'information et l'orientation du public,
- > l'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne des opérateurs partenaires (facilitation numérique) avec un poste informatique en libre accès,
- > l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives (facilitation administrative),
- > la mise en relation des usagers avec les partenaires, plusieurs administrations ou organismes publics (CAF, CARSAT, CPAM, MSA, DDFIP, ANTS, CAP Emploi, Pôle Emploi, Mission Locale, OPAH, Elabo, Transport à la demande...)
- > l'identification des situations individuelles qui nécessitent un porter à connaissance des opérateurs partenaires.



Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches ?

La prise de rendez-vous pour rencontrer un agent France Services se fait par téléphone au numéro suivant : 02 37 49 61 88. Les horaires d'accueil sont :

- > **Val-au-Perche** : Lundi : 13h30-17h | Mardi : 9h-13h 14h-17h | Mercredi : 9h-13h 14h-17h | Jeudi : 9h-13h 14h-17h | Vendredi : 9h-13h
- Contact : 02 37 49 61 88 ou par mail sur service.public@perchenormand.fr
- > **Bellême** : Lundi : 9h-12h 14h-17h | Mardi : 9h-12h 14h-17h | Vendredi : 9h-12h 14h-17h
- Contact : 02 33 82 03 49 ou par mail sur msapbelleme@perchenormand.fr

Les permanences mensuelles :

Au sein des locaux de la CdC des Collines du Perche Normand, plusieurs bureaux accueillent des permanences mensuelles. Il vous est donc possible de rencontrer :

- > Véronique Louwagie, Député de l'Orne, sur rendez-vous par téléphone au 02 33 34 79 41 ou par mail à velouwagie@gmail.com
- > La Mission Locale, les mardis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30
- > La plateforme habitat du Pays du Perche Ornaïs, un vendredi par mois
- > L'assistante sociale, les mardis et jeudis matin (sauf le 1er jeudi du mois) uniquement sur rendez-vous au 02 33 85 30 20
- > Logissia (Logis Familial), les jeudis de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00.
- > Le conciliateur de justice, M. Marc Bugey pour le secteur de Ceton, Val-au-Perche, St-Hilaire-sur-Erre, Bellou-le-Trichard, Saint-Germain-de-la-Coudre et Pouvrai, reçoit le 4^{ème} mardi de chaque mois sur rendez-vous par mail :

marc.bugey@conciliateurdejustice.fr

Pour le secteur de Bellême, Mme Jeanne Privat est joignable par téléphone au 02 33 35 73 82 ou par mail :

jeanne.privat@conciliateurdejustice.fr

- > Le CIDFF, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, propose chaque premier jeudi de chaque mois un rendez-vous en visio. Un poste informatique en libre service est mis à disposition.

Les employés territoriaux formés à la gestion du conflit

C'est une première en Basse-Normandie !

Au mois de février, les agents de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand, ainsi que les employés de mairie, le personnel du secrétariat et des services techniques, ont pu bénéficier d'une formation sur la prévention des risques liés aux incivilités dans les locaux de la CdC à Val-au-Perche (Le Theil).

« C'est une initiative locale basée sur le constat et le retour d'expériences des partenaires locaux. Les élus ont été les premiers à bénéficier de cette formation liée aux incivilités. Dans la continuité de notre action, la gendarmerie a été autorisée par la hiérarchie et le Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN) à dispenser ce cours aux agents du service public. Nous n'avons pas plus d'incivilités, cependant l'outil existe et ce serait dommage de s'en priver » a indiqué le Major Sébastien Lebouc, commandant de brigade à Bellême.



Face à l'insistance de certaines personnes, notamment auprès des agents France Services ou face au comportement parfois vindicatif d'administrés, les personnels peuvent être pris au dépourvu.

La formation a été proposée aux employés territoriaux et aux agents des communes afin de les sensibiliser à la gestion des incivilités. Des mises en situation avec des scénarios pré-écrits sur des cas qu'ils peuvent être amenés à rencontrer en mairie ou dans le cadre de leurs fonctions leur ont été proposées, afin de donner aux employés des outils pour apaiser la situation.

Ce sont deux négociateurs régionaux, Stéphane et Maxime, qui sont venus présenter cette formation. Ils sont sollicités pour dispenser des formations, mais aussi pour intervenir sur des situations de crise.

« Il y a des clés de communication pour gérer une situation au mieux et ne pas la faire évoluer. Votre objectif est d'identifier le problème de l'administré, l'isoler et l'écouter », telles ont été les premières préconisations du négociateur Stéphane.

En effet, pour désamorcer le conflit, il faut faciliter la communication et établir une relation cordiale. « Pour cela, vous pouvez : écouter, démontrer votre intérêt, encourager l'autre à s'exprimer et à ressentir les états intérieurs de la personne. » a indiqué Maxime.

Lors de cette journée de sensibilisation, les agents territoriaux ont pu découvrir les différents paliers dans le changement comportemental et ont appris les questions types qui peuvent leur permettre de bien cerner le problème de la personne. Ils ont pu ainsi prendre connaissance des étapes à passer pour installer un rapport de confiance dans le but d'obtenir un changement d'attitude de leur interlocuteur pour rétablir un dialogue apaisé.



Agents intercommunaux, lors d'une mise en situation d'un cas d'incivilité.

Cybermenace, les collectivités sensibilisées aux risques



Collines du Perche Normand ont participé à une journée de sensibilisation aux questions de sécurité informatique. Le cabinet SPIE ICS, a accompagné la CdC dans cette démarche.

Au cours de cet atelier, l'animateur a présenté aux participants les différentes menaces et les points de vigilance. Les premiers enseignements sont de prêter une grande attention aux emails que l'on reçoit. S'il y a un doute sur l'origine du message, surtout ne pas l'ouvrir et ne pas cliquer sur les liens qu'il peut contenir. Le second, pour tous les comptes en ligne, avoir des mots de passe « forts », c'est-à-dire difficile à décoder.

Thomas Debris, responsable de l'Elabo, le tiers-lieu numérique et Théo Nahon, l'animateur numérique, étaient présents. Très au fait de ces questions, ils accompagnent chaque semaine de nombreux usagers dans la pratique de l'outil informatique, notamment sur le sujet de la protection de leurs données personnelles.

Le Musée du Filet de la Perrière présenté à Paris Porte de Versailles



Au mois de mars 2023, se tenait le Salon de l'Aiguille en Fête à Paris porte de Versailles. Événement incontournable pour les amateurs et passionnés de travaux d'aiguilles, tricot, couture, et de broderie, il réunit à chaque édition plusieurs milliers de personnes sur 4 jours.

Grâce à l'aimable collaboration de messieurs Julien Cendres et Pierre Fontaine, le Musée du Filet perlé et brodé a pu présenter en avant-première quelques belles pièces de sa collection dans un espace dédié à la création artistique. Sur le stand, les équipes ont pu présenter à un public français et international le travail d'exception et le savoir-faire unique des filetières Perriéroises. Les nombreux visiteurs ont pu admirer et s'émerveiller sur la finesse des pièces et beaucoup d'entre eux, intrigués par la technique, furent tentés de toucher les carrés de dentelle. Cet événement a permis de faire la promotion du futur musée et de présenter notre territoire percheron sous un nouvel angle à un large public, public qui sera sans nul doute nombreux à venir découvrir ce nouvel espace. Nathalie Goulet et Vincent Segouin, sénateurs de l'Orne et Amale El Khaledi, Vice-Présidente en charge du tourisme sont venus soutenir cette opération.

Des dons des héritiers de la Maison HERVIEUX au Musée du Filet



De gauche à droite, Julien Dupré, responsable de l'office de tourisme, Eugénie, Elisabeth et Maxence, petits-enfants HERVIEUX et Amale El Khaledi, vice-Présidente en charge du tourisme.

Le filet noué, brodé et perlé fabriqué minutieusement par les femmes du Perche, a forgé la renommée du village de la Perrière de 1850 jusqu'à l'entre-deux guerres. La qualité exceptionnelle des réalisations des nombreuses filetières et brodeuses du village et de ses environs a participé à l'élégance et au prestige de la mode de la fin du 19^{ème} siècle et de la Belle Époque. La Maison HERVIEUX Frères, située à Rémalard, fut l'un des principaux fabricants perchérons d'articles en filet brodé dont la réputation lui ouvrit les portes de clients prestigieux.

De nouvelles pièces pour le Musée du Filet

En juin, les héritiers de la Maison HERVIEUX se sont retrouvés à Bellême, afin de faire don de quelques pièces de l'héritage familial au futur Musée du Filet brodé et perlé de la Perrière. La collection du futur musée est ainsi enrichie d'un échantillon d'une production exclusive des frères Jacques et Pierre HERVIEUX: plusieurs pièces de filets brodés et une très belle collection de photographies sur plaques de verre utilisées par les représentants de commerce pour promouvoir les collections de la maison.

« C'est un don précieux pour le musée, car jusqu'à présent nous ne disposions pas de pièces de cette prestigieuse maison de filet percheronne. » souligne Julien Dupré, responsable de l'Office de tourisme.

Retrouvailles et anecdotes

Lors de cette rencontre, le cousin Maxence et les cousines Eugénie et Élisabeth, tous descendants directs de Pierre HERVIEUX, se sont remémorés les souvenirs d'enfance. Un brin espiègles, les trois comparses ont évoqué de nombreuses anecdotes, les parties de jeux dans la maison de Rémalard, les déguisements puisés dans les étoffes et les talents de metteur en scène de Maxence.

Au fil des échanges, ils ont dévoilé la relation qui unissait les deux frères. « Pierre, c'était le créateur, il dessinait les modèles, tandis que Jacques assurait la partie commerciale » a précisé Maxence.

« Une nappe d'une trentaine de couverts a même été réalisée pour Rockefeller » a renchéri Eugénie.

Très enthousiastes à l'idée de découvrir le futur musée, Eugénie, Élisabeth, Maxence et Marie-Agnès, la petite-fille de Jacques, restée à Nice ce jour-là, ont été très touchés de pouvoir mettre à disposition un peu de leur histoire familiale.

« Nous avions vu la petite exposition présentée au sein du bureau de l'office du tourisme de la Perrière. Ce nouveau musée est une chance. C'est important pour nous de savoir que ces pièces seront préservées dans de bonnes conditions » a souligné Élisabeth.

Ouverture prochaine

Après plusieurs mois de travaux, le projet, financé par les fonds LEADER (Liaison Entre Action de Développement et l'Economie Rurale), touche à sa fin et le musée ouvrira prochainement.



Projection de la scénographie du second étage du musée du filet brodé et perlé

L'espace muséographique se dévoilera sur deux niveaux. Les visiteurs pourront découvrir au rez-de-chaussée, le spectacle introductif immersif, réalisé par Niels Benoist, Arlette Desmots et Irene Doria, collectif artistique local originaire de Saint-Fulgent-des-Ormes.

Au second étage, lovée dans un écrin noir, agrémentée de larges photographies anciennes, une dizaine de vitrines présenteront plusieurs centaines de pièces de la collection (robes, échantillons, carnets de commande et catalogues des fabricants) provenant principalement des maisons Reine, Husset et Hervieux.

Le public pourra également admirer le travail minutieux de l'association de Mireille Marson et de ses élèves de La Rouge (Val-au-Perche) et celui de Catherine Drouin, brodeuse à La Perrière, qui ont participé à la réalisation des rideaux qui orneront les fenêtres du musée.



Valoriser la forêt de Bellême pour mieux accueillir le public

L'emblématique forêt de Bellême reçoit chaque année plusieurs milliers de visiteurs. Prisée pour son cadre, elle offre un îlot de fraîcheur l'été et propose un lieu enchanteur pour les randonneurs, les cavaliers et vététistes.

Dans le but de proposer au public une expérience singulière, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand s'engage dans un grand projet de valorisation de ce domaine forestier grâce au soutien financier de l'Europe.

L'ONF, Office National des Forêts partenaire de cette action, a fait don de deux billes de chêne pour la réalisation de sculptures.



Gérard Ferruel, ancien bûcheron originaire de Suré, devenu sculpteur à la tronçonneuse et champion de France dans cette discipline a été sollicité pour la réalisation de deux nouvelles œuvres.

Bien connues des Percherons, certaines de ses sculptures sont déjà présentes sur le territoire et visibles notamment auprès de l'Étang de la Herse, du Chêne des Canadiens, à La Perrière, à Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, à Appenai-sous-Bellême, mais également chez de nombreux particuliers.

En juin, à l'issue de trois jours de travail, Monsieur Ferruel a livré deux totems, le premier arbore la faune et la flore de la forêt et accueille le public sur le parking du Carrefour des 7 bras. La seconde œuvre à l'effigie d'un druide est érigée au côté du dolmen dit de la « Pierre des Druides ». Ces deux pièces marquent le début d'un grand plan de valorisation de la forêt de Bellême, engagé par la CdC des Collines du Perche Normand en partenariat avec l'ONF.

Le vaste programme vise à rénover onze sites d'accueil. Dans le cadre de ce partenariat unique en Normandie, plusieurs chantiers de grande ampleur vont se concrétiser durant ce mandat. Seront réalisés de nombreux aménagements, tels que la création d'un parking de 20 places près de la Fontaine de la Herse dont les travaux ont débuté fin octobre.

Également au programme, la réfection de la Fontaine de la Herse, la réhabilitation du kiosque, auxquels viendra s'ajouter l'implantation de nombreux pupitres d'interprétation, offrant ainsi aux visiteurs une nouvelle lecture de cet environnement majestueux.

La CdC des Collines du Perche Normand qui porte ce projet avec le soutien de l'ONF, du Parc Naturel Régional du Perche et du département de l'Orne, a souhaité associer la population du territoire.

L'idée d'un projet pédagogique en partenariat avec le collège Yves Montand du Theil-sur-Huisne à Val-au-Perche a vu le jour. Les collégiens et leurs professeurs, au cours de l'année scolaire 2022-2023, ont travaillé à la création de contenu patrimonial et ludique sur différents axes : naturaliste, économique, historique.

Le fruit de ce travail sera visible sur les panneaux d'interprétation qui seront mis en place sur le parcours découverte du Carrefour des 7 Bras, sentier élaboré il y a une vingtaine d'années par les élèves du collège Roger Martin du Gard de Bellême.

« Il s'agit d'un sujet fédérateur, où les élèves deviennent des acteurs à part entière du projet de valorisation patrimoniale et territoriale d'un site naturel. Largement préoccupés par les enjeux écologiques à venir, les jeunes ont pu s'approprier la forêt de Bellême sous un nouvel angle » indique Amale El Khaledi, vice-Présidente en charge du tourisme.

Sont aussi concernés par le projet, l'installation de signalétique piétonne et routière, de mobilier (bancs, tables de pique-nique), d'agrs bien-être, de panneaux sportifs, l'aménagement de sentiers et l'entretien des différents sites.



Pupitre d'interprétation patrimonial en métal plié aspect rouillé.

Valoriser le patrimoine communal

Chaque commune abrite une petite part du patrimoine qui participe au charme du paysage percheron, cher aux habitants et prisé par les visiteurs. Afin de le mettre en valeur, un projet d'installation de pupitres d'interprétation du patrimoine communal est engagé et verra le jour à l'horizon 2024/2025. Chaque commune se verra dotée de pupitre relatant, son histoire et son architecture.

Les habitants et les touristes pourront ainsi, au détour des rues et ruelles, en apprendre davantage sur les lieux qu'ils fréquentent.

Le numérique responsable en pratique avec l'Elabo



À travers les actions, les ateliers et les équipements de l'Elabo, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand accompagne les usagers vers une plus grande autonomie numérique. Cependant, le public n'a pas toujours conscience de l'impact environnemental de ses usages et de son matériel informatique sur la planète.

Pour faciliter les bonnes pratiques et aider à une meilleure compréhension des enjeux et une réduction de l'exploitation et de la consommation des ressources naturelles, ainsi qu'une diminution des coûts financiers de l'accès et des usages, l'Elabo a proposé une série d'animations visant à sensibiliser les habitants.

Cette opération soutenue et financée à 60% par la Région Normandie a permis la réalisation de plusieurs ateliers avec pour objectif de donner aux participants les clés pour une utilisation équilibrée et raisonnable de l'outil numérique autour de 3 grandes actions :

Ateliers « logiciels libres » : permettre concrètement et facilement de remplacer des programmes lourds et lents afin de prolonger la durée de vie du matériel.

Le but étant d'acheter moins, de dépenser moins et de réduire ainsi l'empreinte écologique.

La réalisation de **diagnostics personnalisés** : les animateurs de l'Elabo ont proposé des rendez-vous pour accompagner les particuliers, les professionnels et les associations pour faire le point sur leurs pratiques et leurs matériels.



La Fresque du Numérique : un animateur professionnel a proposé un atelier participatif, pour comprendre et appréhender de manière ludique l'impact du matériel informatique sur l'environnement (climat, surexploitation des ressources naturelles et humaines). Lors d'une matinée, des agents de la CdC des Collines du Perche Normand se sont prêtés à l'exercice. Répartis en deux groupes, les participants ont pu échanger, réfléchir et prendre conscience de manière collective et individuelle de l'impact humain et environnemental des pratiques en matière d'équipement et d'usage numérique.

À l'issue de cette rencontre, chacun est reparti plus éclairé et convaincu de la nécessité d'opérer certains changements.



Atelier participatif proposé aux agents de la CdC des Collines du Perche Normand

Quelques chiffres :

Selon l'ADEME, à l'horizon 2030, si rien n'est fait pour réduire l'empreinte environnementale du numérique et que les usages continuent de progresser au rythme actuel, il en résulterait les augmentations suivantes par rapport à 2020 :

+45%
empreinte CO₂ du numérique
en France

+14%
de consommation de ressources
en métaux et minéraux

+ 5%
de consommation électrique

Les ateliers numériques avec Théo



Si vous ne connaissez pas encore Théo de l'Elabo, il n'est pas trop tard pour faire sa connaissance.

Théo est notre conseiller numérique, il accompagne chaque semaine des dizaines de personnes dans la découverte et l'apprentissage des outils numériques. De nombreuses thématiques sont proposées, aussi chacune et chacun peut y trouver des réponses et développer ses connaissances.

Vous pouvez ainsi, apprendre à éviter les pièges sur internet, bien gérer vos mots de passe pour sécuriser vos accès, ou bien créer vos albums photos en ligne et réaliser vos invitations ou vos cartes de vœux par exemple.

Pour participer aux ateliers de Théo rendez-vous les mardis de 13h30 à 15h au Theil à Val-au-Perche, au siège de la CdC et les jeudis de 14h00 à 15h30 à Bellême à l'Elabo.

Pour vous inscrire, contactez :

Théo Nahon au 06 11 76 80 49 ou par email à conseiller.numerique@perchenormand.fr

Thomas Debris au 06 26 63 44 55 ou par mail à numerique@perchenormand.fr

Un Repair'Café a ouvert à l'Elabo à Bellême



Une bouilloire en panne, un grille-pain HS ?

Une roue de vélo à plat ? Le jouet du petit dernier cassé ?

Un trou dans un vêtement ?

Nous avons tous chez nous de petits objets à réparer, des choses auxquelles nous tenons, mais pour lesquelles nous ne savons comment et où les faire réparer.

Jeter ? Pas question ! Le Repair'Café est là pour nous aider !

En juin dernier, a eu lieu le premier rendez-vous de ce nouveau service mis en place au sein de l'Elabo, le tiers-lieu numérique.

Vous avez besoin d'un petit coup de main ?

Il vous suffit simplement de venir avec vos petits objets cassés, abîmés ou en panne. Les bénévoles du Repair'Café, experts dans leurs domaines aiment aider et dépanner. Ils établissent un

diagnostic et vous apportent leur aide pour remettre en état ce que vous souhaitez restaurer.

Le temps de quelques heures dans une ambiance détendue et conviviale, vous échangez, discutez, apprenez à réparer et repartez avec votre objet en état de marche, lorsque cela est possible ! Vous passez un bon moment, vous faites des économies et un bon geste pour l'environnement. Recycler, réparer et lutter contre le gaspillage, ce Repair'Café est dans l'air du temps et répond à de nombreux besoins et aux objectifs de moins jeter, plus recycler et réutiliser ! Cet atelier ouvert à tous et gratuit a lieu un mercredi tous les deux mois.

Tenté par l'aventure ?

Vous êtes un as du bricolage, une magicienne de la réparation ?

Vous êtes tenté par l'aventure et vous aimez aider et dépanner ?

Tous celles et ceux qui ont un talent manuel sont les bienvenus pour donner un peu de leur temps.

Une occasion de partager ses connaissances, son savoir-faire et d'aider les personnes moins habiles à réparer leurs objets en panne.

Informations pratiques :

Elabo - Pépinière d'entreprises | Zone d'Activité du Collège, Rue du Collège - 61130 Bellême

Contact : Thomas Debris 06 26 63 44 55

Faire grandir les entreprises du territoire

Soucieuse d'accompagner les entrepreneurs dans leur développement, la CdC des Collines du Perche Normand propose différentes solutions pour faire grandir les entreprises qui ont fait le choix de s'installer sur son territoire.

De l'espace de coworking à la pépinière d'entreprises, en passant par le bâtiment relais, jusqu'à la zone d'activité, les solutions ne manquent pas pour développer son activité.

> **L'Elabo, tiers lieu numérique**, dispose d'un espace de coworking, de bureaux de passage et de salles de réunion, le tout équipé d'une connexion internet sécurisée très haut-débit Wifi 50 mb/s. Il dispose aussi d'un FabLab, un atelier ouvert à tous, avec une dizaine de machines à commande numérique: découpeuse et graveuse laser, imprimante UV et imprimante 3D, fraiseuse, presse à chaud, plotter découpe de vinyle, brodeuse... Idéal pour tester ses idées et réaliser son projet.

> **La pépinière d'entreprises** est une formule dédiée aux entreprises en création de moins de 5 ans.

Il s'agit d'une offre de location à loyer attractif, dont les montants évoluent progressivement jusqu'à atteindre les prix du marché en sortie de pépinière.

> **Le bâtiment relais**, il s'agit d'une location-vente. La CdC en tant que maître d'ouvrage, réalise un bâtiment pour une société sélectionnée pour son potentiel de développement sur le territoire. L'entreprise rembourse via des loyers, le prêt contracté par la collectivité. À l'issue du remboursement, elle peut se porter acquéreur du bâtiment.

> **La zone d'activité** permet d'accompagner le développement et l'accueil de nouvelles entreprises.

Dans le cadre du programme de développement économique engagé par la collectivité, l'année 2023 a vu la concrétisation de nombreux projets :

> Zone d'activité de la Croix Verte à Belforêt-en-Perche: l'entreprise Atelier Perchène a débuté la construction de son bâtiment. Les entreprises FIT Serenity et CHEZ les VOISINS ont pris place dans leurs espaces. Un bâtiment est toujours disponible à la location.

> Zone d'activités des Boulaies à Val-au-Perche, l'entreprise Lesieur SA société de matériel agricole prendra possession de ses nouveaux locaux au printemps prochain.

> Zone d'activité des Prés sous Malpeau à Ceton: une étude d'aménagement a débuté en novembre. 20 000 m² répartis en plusieurs lots seront disponibles fin 2024.

Enfin, à la pépinière d'entreprise à Bellême: un apiculteur s'est installé dans l'atelier n°1 et l'association l'Outil en Main a pris place dans l'atelier de 130 m² à côté de l'Elabo.



> Zone d'activités de la Croix des Rocs à Igé, Natura Modules qui a débuté son activité au sein de la pépinière d'entreprises à Bellême, a connu une forte croissance. En 2022, elle fait l'acquisition de 2000 m² et achève fin 2023 le montage de son atelier et de ses showrooms modules.

Évidence Environnement, entreprise vertueuse de l'économie circulaire, s'est installée en juillet dans son nouveau bâtiment relais.

« Avec ce nouveau bâtiment, nous avons gagné en confort, en espace de travail et en productivité, cela va permettre de faire croître notre société dans de bonnes conditions. Cette année nous avons déjà intégré 3 nouveaux collaborateurs pour répondre à une demande croissante.

Être ici participe également à la bonne image de notre entreprise, c'est un endroit agréable pour recevoir nos clients. Ce dispositif de bâtiment relais a été une réelle opportunité pour nous. » indiquent Jérôme Cuvilliez et Laure Rinderknecht, les dirigeants de l'entreprise.

Friche industrielle, quel avenir pour l'usine Abadie ?



Témoin du passé glorieux de la révolution industrielle du début du XIX^{ème} siècle, l'ancienne usine Abadie est indissociable du paysage du Theil-sur-Huisne (Val-au-Perche).

La CdC des Collines du Perche Normand souhaite préserver ce patrimoine architectural exceptionnel. A ce titre et dans le cadre d'un projet de convention, elle souhaite se faire accompagner dans la définition d'une potentielle réhabilitation de l'usine Abadie.

Elle a donc sollicité l'Établissement Public Foncier de Normandie afin de mobiliser le Fonds Friches de la Région Normandie pour étudier les possibilités de reconversion du site.

L'objet de cette convention porte sur une étude d'urbanisme pré-opérationnelle financée à 40% par l'EPF Normandie, à 40% par la Région Normandie.

Elle intègre plusieurs volets techniques, tels que les diagnostics de pollution des sols, amiante/plomb et de zone humide et une étude de structure sur les bâtis à conserver. En outre, elle permettra de définir les opportunités de réutilisation du site dans le cadre de besoins et de projets du territoire. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre de la Loi Climat et Résilience, avec la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), qui incite les collectivités à valoriser les friches sur leur territoire. A l'issue de cette étude qui devra durer environ 1 an, la CdC des Collines du Perche Normand pourra se prononcer sur les actions à entreprendre.

Chacun sa route, chacun son chemin



Le territoire de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand compte près de 350kms de voies communales et chemins ruraux goudronnés. En matière de travaux et d'entretien, les compétences sont partagées entre l'intercommunalité et les communes.

La CdC des Collines du Perche Normand intervient sur des actions précises sur l'ensemble de la voirie dont elle a la charge.

Dans son périmètre d'action, elle doit :

- > Créer et entretenir les fossés
 - > Créer et entretenir les busages de traversée de route
 - > Réaliser l'arasement des accotements, c'est-à-dire favoriser l'écoulement de l'eau de la voirie vers les fossés.
 - > Effectuer les réparations en enrobé à froid, c'est à dire combler les « Nids de poule ».
 - > Réaliser la réfection de portions de voie en enrobé à chaud ou émulsion gravillonnée, lorsque la voie de circulation est très détériorée dans son ensemble.
 - > Entretien des ouvrages d'art, c'est-à-dire, les ponts situés sur les routes communautaires, hors départementales.
- Dans le cadre de son action, elle effectue chaque année un recensement des voies détériorées auprès de chaque commune. Ce recensement lui permet d'établir un programme annuel.

**Au cours du programme 2023 ont été réalisés :**

- > 24 000 m² d'arasement d'accotement
- > 6 100 m² de voirie gravillonnée
- > 180 tonnes d'enrobé à froid pour combler les nids de poule.
- > 12.3 kms de curage de fossés
- > 8 kms de voirie en enrobé à chaud

En dehors de ce périmètre, les communes ont à leur charge :

- > les trottoirs, les bordures et les caniveaux
- > la signalisation routière
- > le désherbage du milieu de chaussée
- > le fauchage des accotements et des fossés.
- > le salage et le déneigement
- > le nettoyage et balayage
- > l'élagage



En février, la CdC des Collines du Perche Normand a accueilli, Stéphane Trédrez au poste de chargé de voirie travaux.

Après une carrière dans le domaine des travaux publics auprès d'entreprises privées, il a souhaité mettre son expertise au service d'une collectivité territoriale. Il a pour mission la coordination des entreprises sur l'ensemble des chantiers intercommunaux de voirie et l'aménagement des zones d'activités.

Conseils, démarches et obligations



Si votre habitation n'est pas raccordée au réseau public collectif ou « tout à l'égout », vous êtes concerné et vous aurez tôt ou tard la visite du technicien SPANC.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est un service public local chargé de deux missions :

- > conseiller et accompagner les particuliers dans la réalisation de leur projet d'installation d'assainissement,
- > contrôler les installations pour garantir leur bon fonctionnement, assurer leur pérennité et protéger l'environnement contre les pollutions diffuses.

Pour accomplir sa mission, le service dispose de plusieurs compétences :

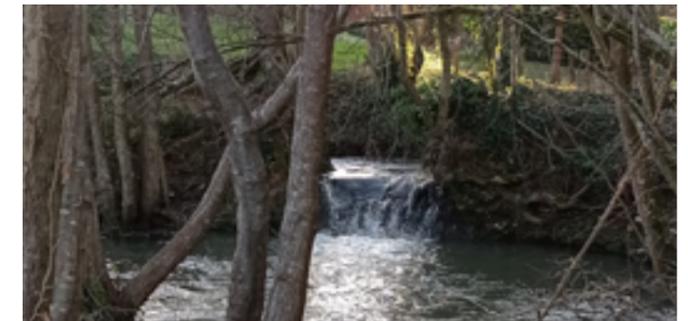
- > le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités,
- > le contrôle diagnostic pour vente,
- > le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants.

Ces contrôles sont nécessaires et obligatoires afin de vérifier que les installations ne portent pas atteinte à la salubrité publique, à la sécurité des personnes et à l'environnement.

La périodicité des contrôles varie selon l'état de votre installation, de 9 ans pour une installation conforme à 4 ans dans les cas les plus critiques, à savoir, absence totale d'installation.

Si vous souhaitez vendre votre bien immobilier, vous devez justifier de l'état de votre installation et produire les documents nécessaires. Vous devrez joindre à l'acte de vente le document établi à l'issue du contrôle, délivré par le SPANC et daté de moins de 3 ans au moment de la vente.

L'agent du SPANC est habilité à effectuer ce diagnostic et peut vous accompagner dans cette démarche.

**A noter :**

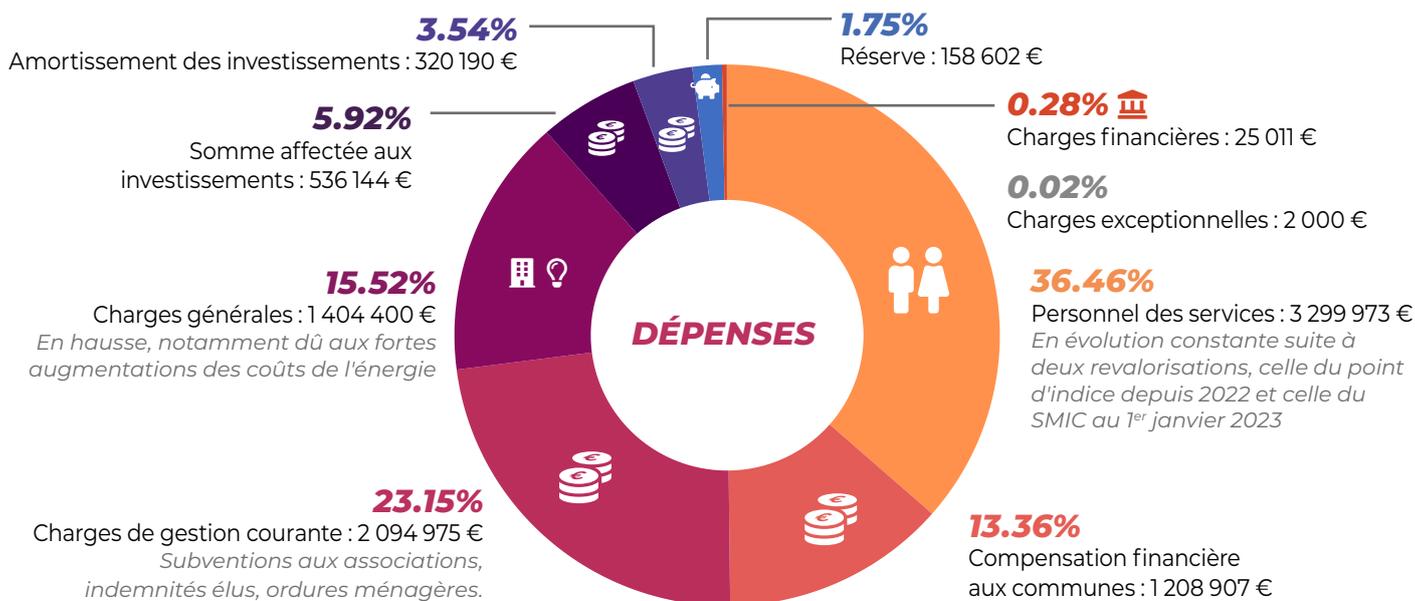
Un cas de pollution avérée peut entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 €.

De plus, ne pas autoriser l'accès à votre propriété, soit par refus catégorique, soit en cas d'absence non justifiée au rendez-vous fixé par le SPANC (à partir du 2^{ème} rendez-vous), soit par reports abusifs de rendez-vous, entraîne automatiquement une sanction financière de nature fiscale.

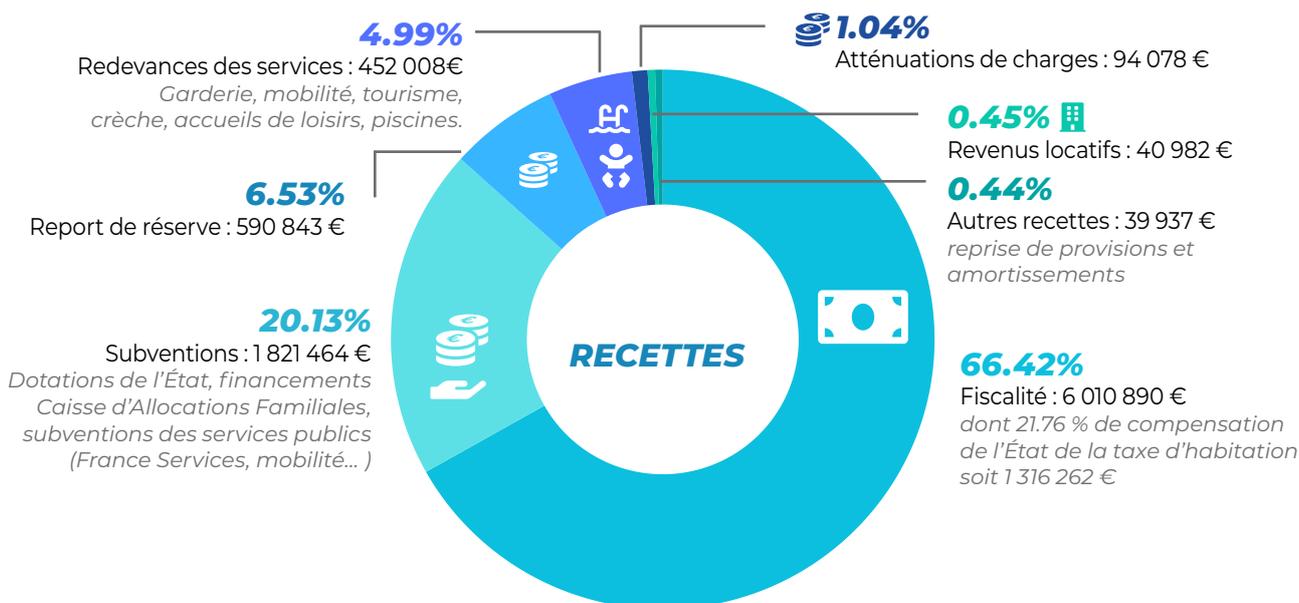
Par délibération du 25 mai 2023, le propriétaire sera alors contraint de payer la redevance de 180 €. Ce montant peut à tout moment être majoré dans la limite de 400 % (loi 2021-1104) du prix de la prestation par délibération communautaire.

Le règlement du service est disponible en téléchargement sur notre site internet:
<https://www.perchenormand.fr/assainissement-non-collectif-spanc/>

Budget de fonctionnement 9 050 202 €



En 2023, et à l'image de l'exercice de l'année écoulée, le budget a subi des contraintes liées à la conjoncture, l'inflation, la hausse des tarifs de l'énergie, des matériaux, etc... À cela, s'ajoute une évolution des charges de personnel en raison d'une masse salariale impactée par les revalorisations du point d'indice et du SMIC. Pourtant et malgré ces contraintes, le budget de fonctionnement apporte un financement de 15 % du montant des investissements de l'année.



EMPRUNTS À REMBOURSER
1 732 252 €
 soit une dette de 137 €/habitant
 (12 433 habitants recensement INSEE 2022)

EN COMPARAISON
 . Moyenne régionale : **261 € / hab**
 . Moyenne nationale : **212 € / hab**
 . Moyenne départementale
 CdC taille équivalente
457 € / hab

INVESTISSEMENTS 2023
3 300 034 €
 Travaux sur les équipements sportifs, scolaires, crèches, équipements informatiques, matériels et mobiliers dans les structures, acquisitions de réserves foncières, études environnementales, Plan Local d'Urbanisme intercommunal...

INVESTISSEMENTS DES BUDGETS ANNEXES 2023
3 121 419 €
 Travaux sur les bâtiments dédiés à la Santé, construction d'ateliers relais et aménagement de zones d'activités, travaux sur les bâtiments commerciaux

D'ici 2026, les futurs investissements se poursuivent sur le développement économique, touristique avec la valorisation de la forêt de Bellême et l'aménagement du musée du filet à La Perrière (Belforêt-en-Perche) et des services à la population. En 2024, démarrera le projet de réhabilitation de l'école André Barbet du Theil, pour un montant prévisionnel de 3 200 000 € : un projet engagé sur plusieurs années. Le projet de rénovation de la piscine de Bellême, pour un montant estimé à 1 000 000 €, est prévu en 2025.